

**COMPTE RENDU DE LA REUNION EXCEPTIONNELLE
DU 04 AVRIL 2020**

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le samedi 4 avril 2020 à 10 heures 30, salle communale d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain Lebouc, Thierry Beaudou, Catherine Benoits, Matthieu Claeys, Natacha Beaufiles, Christian Dermont, Laurent Thafournel, Jean-Marie Stravaux et Christophe Baudin

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Céline Cantrel et Anthony Carlès

Pouvoir : Néant

Natacha Beaufiles est nommée secrétaire de séance

<u>Délibération</u>

N° 2020_04_01

Autorisation d'ester en justice « Dossier Varin »

Vu les articles L.2122-2 & 23 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 18 avril 2014 déléguant à Monsieur le maire § 16 « D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal »,

Vu le procès-verbal de comparution devant le tribunal judiciaire le 29 avril 2020,

Vu le procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme dressé le 23 mai 2019,

Vu l'exposé de Monsieur le maire rappelant qu'il est nécessaire que le conseil municipal lui donne délégation pour représenter la commune dans le cadre de la procédure pénale intentée contre Madame Audrey Varin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le maire à :

- ester en justice devant l'instance judiciaire,
- désigner l'avocat compétent, déterminer et régler ses honoraires,
- signer tout document utile afférant à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h30 et ont signé le registre les membres présents.

**Liste des Délibérations de la séance du Conseil Municipal
du 04 avril 2020**

N°2020_04_01	Autorisation d'ester en justice « Dossier Varin »